

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COUTANCES - 5002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/08/2024 - 4382 - 2019 B 00335 - 791 829 500 - OFFICE NOTARIAL DES
TERRE-NEUVAS

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

**Copie Certifiée
Conforme**

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2023 ③	Net 31/12/2022 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 495	AG	1 495	
Fonds commercial (1)	AH	485 000	AI	485 000	485 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	441 419	AU	364 642	65 468
Immobilisations en cours	AV	16 973	AW	16 973	219 549
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD	31	BE	31	32
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	72 076	BI	72 076	76
TOTAL II	BJ	1 016 995	BK	938 722	770 125
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP	55 494	BQ	55 494	59 096
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV	575	BW	575	
Clients et comptes rattachés (3)	BX	257	BY	257	23 245
Autres créances (3)	BZ	95 690	CA	95 690	356 823
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	4 979 914	CG	4 979 914	4 989 389
Charges constatées d'avance (3)	CH	8 992	CI	8 992	8 009
TOTAL III	CI	5 140 921	CK	5 140 921	5 436 561
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	6 157 916	IA	78 272	6 079 643
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

		Net	31/12/2023	Net	31/12/2022
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	500 000	DA	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB		
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC		
Réserve légale (3)			DD	50 000	36 539
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	BI		DF		
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EI		DG	635 626	435 386
Report à nouveau			DH		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	21	273 701
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		
TOTAL I			DL	1 185 647	1 245 626
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL II			DO		
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ		
TOTAL III			DR		
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	192 486	260 523
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	9 216	74 471
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	15 398	15 436
Dettes fiscales et sociales			DY	189 137	171 527
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		4 673
Autres dettes			EA	4 487 759	4 434 429
Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL IV			EC	4 893 996	4 961 059
Écarts de conversion passif		V	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	6 079 643	6 206 686

Renvois :				
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre		ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)		IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 754 021	4 753 046
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

Annexe

Cette annexe complète et commente l'information fournie par le bilan dont le total s'élève à 1 639 727 Euros et dégageant un résultat de 21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces trois documents (Bilan, Compte de résultat et Annexe) forment un tout indissociable appelé "Comptes Annuels".

Règles et méthodes comptables

1.1 L'Office utilise pour sa comptabilité le logiciel : WINCOMPT 10 dans sa version V.10.0 ayant reçu une attestation de conformité en date du 23/09/2015 et un reçu de dépôt n°15-2 conformément aux dispositions de l'arrêté du 27 janvier 2006 modifié par l'arrêté du 23 août 2010 .

1.2 Les comptes annuels sont établis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
indépendance des exercices.

La comptabilité de l'étude est établie en conformité avec l'arrêté du 22 juillet 1988 abrogeant l'arrêté du 2 janvier 1978, relatif à la normalisation comptable dans les études de notaires.

1.3 Les éléments de l'actif immobilisé sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Leurs amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif, en fonction des possibilités offertes par la réglementation fiscale.

La durée d'amortissement des biens a été définie en fonction de leur durée de vie, à savoir :

- Logiciels 1 an
- Agencements 3 à 10 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Mobilier de bureau 3 à 4 ans
- Matériel de bureau 5 à 10 ans

Conformément aux règlements CRC 2002-10 et 2004-06, l'étude notariale applique les nouvelles normes comptables françaises en ce qui concerne les investissements. Cette norme exige notamment la décomposition des immobilisations.

Engagements en matière de pensions et retraites

Les engagements en matière de pensions et retraite ne sont pas significatifs.

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réal. légale ou égal. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			486 495	
TOTAL			486 495	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencés et aménagés const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencés et aménagés divers		143 273	327 150	
- De transport				
Matériel :				
- De bureau et informatique, mob.		2 286	114 269	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	219 549		16 973	
Avances et acomptes				
TOTAL	219 549	145 559	458 393	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés		1	31	
Prêts et autres immobilisations financières			72 076	
TOTAL		1	72 107	
TOTAL GÉNÉRAL	219 549	145 560	1 016 995	

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	4	4
Agents de maîtrise & techniciens	2	2
Employés	1	1
Ouvriers		
TOTAL	7	7

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	194	2 577.31959	500 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	194	2 577.31959	500 000

Commentaire

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					

TOTAL I

Risques et charges

Provisions pour litiges
Provisions pour garanties données aux clients
Provisions pour pertes sur marché à terme
Provisions pour amendes et pénalités
Provisions pour pertes de change
Provisions pour pensions & obligations
Provisions pour impôts
Provisions pour renouvellement des immobilisations
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer
Autres provisions pour risques et charges

TOTAL II

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					

TOTAL III

TOTAL GENERAL (I+II+III)

Dont dotations et reprises : - d'exploitation

Dont dotations et reprises : - financières

Dont dotations et reprises : - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Etat des créances

ETATS DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
Créance rattachées à des participations				
Prêts (1)(2)				
Autres immobilisations financières		72 076		72 076
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		257	257	
Créances notaires en concours ou en participation		3 813	3 813	
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 390	1 390	
	Impôts sur le bénéfices	88 573	88 573	
Etat et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	1 569	1 569	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	10	10	
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)		336	336	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Charges constatées d'avance		8 992	8 992	
TOTAL		177 015	104 939	72 076

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

ETATS DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit: (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	192 486	192 486		
Emprunts auprès des associés				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 398	15 398		
Personnel et comptes rattachés	41 770	41 770		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	93 557	93 557		
Impôts sur le bénéfices				
Etat et autres collectivités publiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	43 321	43 321		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 573	2 573		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Dettes des notaires en concours et en participation	55 759	55 759		
Groupe et associés (2)	9 216	9 216		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	454 080	454 080		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 245			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	90 295			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	8 216			

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	1 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 446	10 952
Dettes fiscales et sociales	94 223	74 852
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	104 669	85 804

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		23 245
Autres créances		573
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 353	2 745
TOTAL	2 353	26 564

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	

TOTAL

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Caution solidaire	192 486

TOTAL

192 486

Commentaires

OFFICE NOTARIAL DES TERRE-NEUVAS
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 5 Cours Jonville, 50400 GRANVILLE
791 829 500 RCS Coutances

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 20,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20,64 euros
Prélèvement sur le compte « autres réserves » Pour former la somme distribuable de 50 000 euros	49 979,36 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 257,73 euros par action	50 000 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 15 juillet 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique déclare être informée que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code



général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associée unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint où le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

L'associée unique rappelle qu'elle conserve le statut de TNS, l'essentiel des rémunérations qu'elle perçoit correspondant à la rémunération de l'exercice libéral de sa profession de notaire.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

150 000 euros, soit 773,20 euros par titre (dividende éligible à l'abattement de 40%).

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

60 000 euros, soit 309,28 euros par titre (dividende éligible à l'abattement de 40%).

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

60 000 euros, soit 309,28 euros par titre (dividende éligible à l'abattement de 40%).

Certifié conforme
La Présidente

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.